



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 385 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les personnes sourdes-aveugles ne reçoivent actuellement que quelques heures d'accompagnement par semaine (moins de 4 heures) en raison des compressions budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT QUE les accompagnateurs sont rémunérés à un tarif horaire de seulement 8 \$, un montant qui n'a pas été ajusté depuis 25 ans, entraînant un exode massif de ces travailleurs et limitant ainsi l'accès à l'accompagnement pour les personnes sourdes-aveugles;

CONSIDÉRANT QUE, dans d'autres provinces canadiennes, des mesures plus justes sont mises en place :

- en Ontario, les personnes sourdes-aveugles ont droit à 24 heures d'accompagnement par semaine et les accompagnateurs reçoivent une rémunération de 25 \$/heure, incluant les frais de kilométrage;
- en Alberta, le tarif horaire des accompagnateurs est également fixé à 25 \$.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- de rehausser le tarif horaire des accompagnateurs au lieu de 8 \$ actuellement;
- d'augmenter le nombre d'heures d'accompagnement à un maximum de 24 heures par semaine;
- d'assurer un financement stable et annuel pour l'accompagnement des personnes sourdes-aveugles, au lieu d'un renouvellement aux six mois;
- de mettre en place un sous-comité des services sociaux dédié au soutien à domicile des personnes sourdes-aveugles;
- de garantir la sécurité, l'accès aux opportunités et l'inclusion sociale des personnes sourdes-aveugles au sein de la société québécoise.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



**Elisabeth Prass
Députée de D'Arcy-McGee**

7 octobre 2025

Date de signature de l'extrait